

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



000043

ANAQ-Sup/AC...../2021

ATTESTATION D'ACCREDITATION

L'Autorité d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup) ;

Vu le décret « n° 2018-850 » du 11 mai 2018 portant statut des établissements supérieurs d'enseignement privé ;

Vu le décret n° 2018-1956 du 07 novembre 2018 portant organisation et fonctionnement de l'agence nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ sup) ;

Vu la résolution n°01/2020 adoptée par le Conseil scientifique du 19 novembre 2020 ;

Vu le rapport général de la session du Conseil scientifique des 02 et 03 juin 2021 ;

Atteste que le programme de formation de **l'Ecole supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT)**, aboutissant à la délivrance du Diplôme de Licence professionnelle en « **Télécommunications et informatique, spécialité : Administration et Sécurité des Réseaux (ASR)** », est accrédité suivant décision du Conseil scientifique réuni en sa **session des 02 et 03 juin 2021** et ce, pour une durée de **cinq ans** à compter de cette date.

La décision susvisée emporte de plein droit l'accréditation du diplôme produit à l'appui de la demande d'accréditation ainsi que celle des diplômes délivrés par la suite, dans la période du **1^{ier} janvier 2018 au 03 juin 2021**.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Dakar, le

12 AOUT 2021



Résidence Adji Aby Gueye : Sacré Cœur 3 Pyrotechnie Lot N° R126 Dakar . Tel : 33 825 75 18 ; Fax : 33 825 87 37 ; NINEA : 48522250G0 ; Site web : www.anaqsup.sn ; Courriel : secretariat@anaqsup.sn

Pr. Lamine GUEYE